

« Concours C.Génial – lycée »

Edition 2012-2013

Objectif : Contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le concours C.Génial est organisé au niveau national, avec une dimension européenne et internationale puisqu'il opère la sélection des délégations françaises envoyées aux concours **EUCYS** (European Union Contest for Young Scientists) et **CASTIC** (China Adolescents Science and Technology Innovation Contest).

Quel type de projet ? Tout projet **innovant** ressortissant aux disciplines scientifiques et techniques, éventuellement élargies de façon interdisciplinaire cohérente aux autres disciplines, quel que soit son cadre originel d'élaboration : projet innovant (IDD, TPE, PPCP, TIPE, ...), réalisation au sein d'un atelier scientifique, projet de classe, d'établissement, etc.

Ce peut être un projet déjà inscrit dans un concours ou une manifestation spécifique : expo-science, concours académique, autre concours national (type olympiade,..), évènement international (Année Mondiale, ...).

Le concours « C.Génial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aider, diffuser et prolonger au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

En tout état de cause seront privilégiés les projets réalisés *en partenariat* avec le monde de la **science** (laboratoire de recherche, entreprises, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...)

La dimension sociale de la science ne devra pas être oubliée et les projets pourront aider à ce que les jeunes perçoivent mieux les enjeux éthiques et politiques de l'activité scientifique et appréhendent les conséquences de ses applications.

Comment ?

La sélection nationale se fera selon deux procédures :

- à partir des projets retenus au niveau académique sous la responsabilité des correspondants académiques de « Sciences à l'École ». Ceux-ci, outre la diffusion des informations concernant le concours en direction des établissements scolaires, auront à mettre en place la procédure de sélection académique appropriée
- à partir des projets issus d'autres concours. Ainsi, les meilleurs projets des olympiades nationales de la physique ou de concours académiques peuvent-ils actuellement concourir à la finale nationale » du concours « C.Génial-lycée » en s'inscrivant aux 2^{ème} tours.

Modalités pour la finale nationale du concours C.Génial



Finale nationale des concours
« C.Génial-lycée » et « C.Génial-collège » 2012
(12 mai, Palais de la découverte)

Critères d'évaluation :

- Originalité et intérêt
- Maîtrise du sujet par les élèves
- Implication des élèves
- Rigueur de la méthode d'investigation
- Qualité de la présentation (communication orale, supports...)

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale est limité à 3. Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la Vie et de la Terre, sciences et techniques industrielles, sciences physiques et chimiques) d'industriels mais aussi d'universitaires, d'enseignants et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de* :

- 15 minutes pour présenter le travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du phénomène ou du principe étudié).
- 15 minutes d'échanges avec le jury.

Pour le concours **EUCYS**, les projets devront dès le départ être conformes à la réglementation, consultable sur le site : <http://www.sciencesalecole.org>, rubrique « concours EUCYS », où il est notamment rappelé qu'ils doivent être portés par un à trois élèves d'âge compris entre 14 et 20 ans.

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention :

<http://www.sciencesalecole.org>, rubrique : concours « C .Génial »

Calendrier*

- **Septembre-novembre 2012** : information auprès des établissements des principes et modalités du concours « C.Génial - lycée » 2013
- **16 novembre 2012** : date limite de clôture des inscriptions
- **Fin novembre 2012** : sélection des projets au niveau académique demandant un soutien financier réservé à l'achat de matériel expérimental ; le calendrier sera défini précisément par chaque académie
- **Mars 2013** : envoi des comptes-rendus des projets à l'équipe académique et sélection des projets finalistes
- **Mai 2013** : finale nationale (collèges et lycées, avec prix spécifiques) ; date précisée ultérieurement
- **Juin-juillet 2013** : inscriptions des lauréats nationaux aux concours internationaux et visites scientifiques

* : informations données à titre indicatif, peuvent être soumises à modification.

Modalités d'inscription

L'inscription au concours « C.Génial-lycée » se fait en ligne [ici](#).
Une confirmation d'inscription par mél suivra dans la semaine suivante.
Les inscriptions seront closes le **vendredi 16 novembre 2012 à 00h**.

Des exemples de projets finalistes des précédentes éditions du concours « C.Génial-lycée » sont également consultables sur le site internet de « Sciences à l'École », rubrique concours nationaux, onglet finale nationale, édition 2012

Éléments à fournir lors de l'inscription en ligne :

- 1) Coordonnées complètes de l'établissement (nom, adresse, tel, mél...) + nom et mél de l'intendant
- 2) Nom, mél et numéro de téléphone des enseignants encadrant le projet
- 3) Contexte scientifique (5 lignes précisant l'intérêt du projet et son contexte sociétal),
- 4) Une problématique claire (Max 3 lignes)
- 5) Résumé du projet (Max 15 lignes)
- 6) Implication des élèves (rôle des élèves dans le choix du sujet, la conception...)
- 7) Nom/coordonnées des partenaires associés au projet

Si demande de subvention,

- 8) Démarche scientifique (hypothèses, mise en œuvre ...)
- 9) Détail de la mise en œuvre (expérience, raisonnement, construction...)
- 10) Budget prévisionnel (dépenses et ressources envisagées dans le détail, montant de la subvention demandée).

Documents à fournir en cours d'année :

- **Début décembre**, si une subvention est accordée, envoi d'un scan par mél à la boîte du concours :
 - 1) de la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement établissant le conditionnement du versement de la subvention
 - 2) d'une lettre comptable indiquant la hauteur de de la somme allouée, signée du chef d'établissement
- **Courant mars**,
 - 3) envoi du compte-rendu (en format .doc ou .odt) par mél et par courrier à la boîte du concours
 - 4) envoi des autorisations de droit à l'image des participants par courrier (signées pour les personnes mineures par un des responsables parental)
 - 5) préparation et envoi d'une vidéo de moins de 5 minutes sur le projet (non obligatoire).

Nouveautés 2012-2013

Inscription en ligne
Envoi des documents administratifs par mél

Logistique et organisation

Les finalistes seront pris en charge pour leur venue sur le lieu de la finale nationale **à raison de 3 élèves et 1 enseignant**. L'aller-retour, l'hébergement et les repas le jour de la finale nationale seront organisés et pris en charge par « Sciences à l'École » courant avril-mai.

Le déplacement du matériel lié aux projets sur les lieux de la finale nationale devra être assuré par les élèves et l'enseignant dans leur bagage. Le matériel tel que vidéoprojecteurs, ordinateurs... devra être amené par chaque équipe.